

Image not found or type unknown



honoraires avocats dans un divorce

Par **sylypelly**, le **03/02/2021** à **16:34**

Je voudrais savoir si mon avocate a le droit de me demander une somme supplémentaire simplement parce qu'il y a "prime compensatoire ", alors que dans la convention de départ il est juste précisé les honoraires et un terme barbare " le règlement des dépens de cette procédure le cas échéant " .

Merci mille fois